

Tous usagers des services publics !

Ecole maternelle et élémentaire

- En Isère, 79 fermetures de classes liées aux mesures ministérielles.
- Réduction drastique des moyens pour les enfants qui rencontrent des difficultés (élèves handicapé.e.s, non francophones, en très grande difficulté scolaire,...)



Tri social

Hôpital

Épuisement des équipes soignantes

Centre d'Information et d'Orientation

CIO fermés et réseau Onisep démantelé = disparition de lieux d'accueil spécifiques ouverts à tous les publics et fin d'une information nationale et neutre sur les formations et les métiers.

Transport

Privatisation de la SNCF

Lycée

- Comme en collège, disparition d'options, diminution d'heures d'accompagnement des élèves et de groupes à effectifs réduits (chaque établissement fait comme il peut).
- Baisse des horaires d'enseignement = 8 000 postes d'enseignants supprimés en France d'ici 3 ans !
 - Réforme du bac = jusqu'à 30 épreuves sur 4 périodes en 1ère et terminale !
 - Choix d'orientation de plus en plus précoce.
 - Des élèves sans enseignants.



**Personnels précarisés
Équipes fragilisées**

Enseignement supérieur

- 2008-2018 : + 20% d'étudiants, moins 10% de dépense par étudiant, moins 10% d'emplois titulaires !
 - Parcoursup, loi ORE = sélection généralisée, concurrence entre élèves et entre établissements, fin de l'accès de droit des bacheliers aux études supérieures de leur choix...
- Le vrai problème, c'est le sous-financement !

Collège

- Effectifs en hausse (jusqu'à 32 élèves par classe en Isère).
- Perte d'heures d'enseignement pour les élèves (environ 6 semaines).
- Disparition d'heures à effectifs réduits (groupes de sciences, langues, accompagnement personnalisé...).
- Offres et organisations différentes d'un collège à l'autre entraînant des inégalités territoriales.
 - Des élèves sans enseignants.



Inégalités territoriales

Enseignement professionnel

- Taxe professionnelle récupérée par l'URSAFF = moins de ressources pour les « petits » établissements.
- Mise en concurrence de l'apprentissage et du lycée professionnel (avec la juxtaposition des CFA et des lycées professionnels).
- Une année de spécialisation en moins avec le regroupement, en seconde, d'élèves de bacs pros différents (les élèves choisiront leur filière en 1ère).

Pôle emploi

Renforcement des contrôles sur les chômeurs

Disparition des GRETA

Formation professionnelle

**Ne laissons pas ceux qui sont les vrais privilégiés,
saborder ce qui nous appartient !
De l'argent il y en a, d'autres choix sont possibles !**

